

## L'éditorial

# Pacte historique, impacts théoriques

**Vincent Maendly**

Rubrique  
Vaud et régions



Il y avait des mines très satisfaites parmi la brochette de signataires de cet «accord institutionnel» qualifié par ceux-là mêmes d'«historique», rien de moins. Et voilà «esquissée l'architecture d'une nouvelle péréquation intercommunale vaudoise». Il ne faut pas être migraineux pour en saisir toutes les subtilités, mais on retiendra surtout que l'État ouvre son portefeuille et en sort plus de millions qu'il n'avait jamais consenti à le faire jusque-là. Assez pour, enfin, contenter les deux faïtières des communes. Nouvelle législature, nouvelles têtes, nouvelle dynamique.

Le Canton n'avait pas le choix de lâcher du lest. Ses relations avec les communes, de plus en plus étranglées alors que lui s'est largement recavé depuis ses déboires des années 90, n'ont cessé de se dégrader durant cette dernière décennie. Née sur ce terreau acide, l'initiative «SOS Communes» et sa solution radicale - faire supporter par le Canton l'entier des dépenses sociales - menace désormais les finances étatiques. En 2021, le Tribunal cantonal a indirectement donné raison aux initiateurs, lorsqu'il a jugé «inadéquat»

«L'accord signé jeudi est l'élément le plus consistant à mettre au bilan de ce nouveau gouvernement.»

le système mis en place, qui aboutit à des résultats «qui ne sont conformes ni à l'autonomie communale définie par la Constitution vaudoise ni au principe de proportionnalité». Anormal en effet de voir un village comme Mies, tout aisé soit-il, se faire ponctionner par l'État 93% de ses recettes fiscales, au titre de sa participation à la facture sociale. Quant au POP, il brandit régulièrement - et encore ce jeudi - l'épouvantail du taux d'impôt communal unique, prôné comme solution égalitaire pour sortir de ce borbier. Bref, le Conseil d'État se devait de trouver une voie médiane.

Dans ce contexte, l'accord signé jeudi est l'élément le plus consistant à mettre à son bilan de ce début de législature. Il marque bel et bien une avancée importante dans la pacification des institutions vaudoises. À voir si ce pacte aura un effet aussi pérenne qu'escompté. Car les mines satisfaites peuvent vite se crispier quand on cesse d'admirer l'«architecture» d'un tel édifice, qui garde son allure d'usine à gaz, et qu'on entre à l'intérieur pour en découvrir des détails inattendus. **Page 3**